



# Le généalogiste me réclame 35% de ma part dans une succession

Par **tertrais jen noel**, le **12/10/2016** à **18:41**

bonsoir

j ai reçu un contrat de justification de droits dans une succession d un généalogiste

il m indique le décès de ma mère que je n ai pas vu depuis 50 ans

il me réclame 35% net de la part qui me revient

ayant un frère (perdu de vue) mais sachant ou il habite je le contacte

il me donne le numéro du notaire qui lui me renvoie vers le généalogiste

Etant commerçant lorsque l on tape mon nom et prénom sur le moteur de recherche il

apparaît 12 fois avec numéro de portable ( ou est la recherche du notaire)

dois je refuser ce contrat ??

Le notaire peut il prélever la facture du généalogiste

sur le montant qui me revient

sur un forum l on me dit que c est un mandat de localisation

et non une recherche d héritiers le notaire lui ayant donné mon nom et prénom

je vous remercie pour vos réponses